



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 19 février 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme LALOUCH

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	M. Michel FORQUET
M. Pierre PRIBETICH	M. Joël MEKHANTAR	M. Claude PICARD
M. Jean ESMONIN	M. Christophe BERTHIER	M. Gaston FOUCHERES
M. Gilbert MENUT	M. Philippe DELVALEE	M. Pierre PETITJEAN
M. Rémi DETANG	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Nicolas BOURNY
M. José ALMEIDA	Mme Elisabeth BIOT	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-François DODET	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. François DESEILLE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Michel JULIEN	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. François-André ALLAERT	M. Jean-Yves PIAN	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mlle Stéphanie MODDE	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Pierre LAMBOROT	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mme Fadoua LALOUCH	M. Gilles TRAHARD
M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Alain MILLOT	M. Roland PONSAA	
M. Didier MARTIN	M. François NOWOTNY	

Membres absents :

M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Patrick CHAPUIS	M. Patrick MOREAU pouvoir à M. Philippe CARBONNEL
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Alain MILLOT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Joëlle LEMOUZY pouvoir à Mme Hélène ROY
Mme Nelly METGE	M. Alain LINGER pouvoir à M. Pierre LAMBOROT
Mme Myriam BERNARD	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
M. Lucien BRENOT	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Michel ROTGER	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

"Les Négociales" édition 2009 - organisation du Centre de recrutement à Dijon - Demande de subvention

« Les Négociales », c'est un challenge de négociations commerciales, véritable révélateur de talents, organisé par une association d'étudiants, qui réalisera sa 20ème édition en mars 2009. Dans trente villes de France, des étudiants qui suivent une formation commerciale (Ecoles de commerce, IUT, Université, Lycées professionnels pour les BTS, Centres de formation...) viennent participer au concours local. Les finales se déroulent chaque année à Nancy.

Cette année à Dijon, Les Négociales organisent leur centre de qualification le 21 janvier 2009 au Palais des Congrès avec pour objectif auprès des étudiants :

- de promouvoir le métier de commercial terrain par le jeu de rôle
- de faciliter les rencontres entre professionnels et étudiants en vue des stages et des emplois
- d'affronter le stress du Challenge.

Le principe est un jeu de rôle : mise en situation de négociation réelle

- 1 commercial
- 1 acheteur professionnel
- 1 jeu de négociation réelle
- 10 minutes pour convaincre
- 1 jury de professionnels qui évalue les performances du candidat.

Ces Négociales, plus qu'un lieu de rencontre entre étudiants et entreprises, facilitent **la recherche d'emplois ou de stages pour les étudiants et le recrutement de nouveaux collaborateurs pour les chefs d'entreprises**. A ce titre, l'Association souhaite jouer un rôle de plus en plus important dans la vie économique dijonnaise et même bourguignonne.

En 2008, le centre de qualification de Dijon a réuni 190 candidats, 15 formations commerciales et 100 professionnels qui ont répondu favorablement à l'invitation. Parmi eux, et de manière non exhaustive, Canon, LCL, Michelin, Pomona, Leroy Merlin, Auchan, Renault, Coca Cola, Protectys, Prévoir, ADA, Propulse, ...

La mixité entre entreprises nationales et locales est primordiale et permet d'offrir aux candidats un maximum de possibilités.

En 2008, 8 recrutements ont été réalisés à cette occasion, et deux étudiantes dijonnaises ont été finalistes à Nancy.

Pour l'édition 2009, 250 candidats sont attendus à Dijon avec 15 formations et 150 professionnels représentés.

Pour l'édition 2009, cette Association sollicite, pour l'organisation de son jury local et afin de participer à la finale une subvention de 3 500 € auprès de chacune des trois Collectivités, Conseil Régional de Bourgogne, Conseil Général de la Côte d'Or, et le Grand Dijon pour un budget prévisionnel de 22 460 €. (budget détaillé ci-après)

Après avis du Bureau, il a été décidé, que pour 2009, afin de supprimer les frais de location du Palais des Congrès qui sont élevés, eu égard au budget de la manifestation, que le Grand Dijon propose ses locaux pour l'organisation du jury local.

DEPENSES		RECETTES	
Charges spécifiques		Ressources propres	
Fournitures diverses	150,00	Inscriptions candidats	1 600,00
Fournitures bureautiques	200,00	Partenariat LCL	1 000,00
Frais de photocopies	700,00	Partenariat Canon	700,00
Location talky walky	294,00	Partenariat Protectys	294,00
Cadeaux candidats/professionnels	375,94	Partenariat Com'Une Image	297,25
Chemises organisateurs	134,00		
Badges	150,00	Communication LCL	473,39
Bloc note	777,40		
Frais de déplacement	100,00	Partenariat Propulse	1 000,00
Site internet et communication	1 000,00	Partenariat Divia	2 600,00
Actions de communications	4 800,00	Partenariat la Gazette de Côte d'Or	1 000,00
Finale nationale		Partenariat Le Bien Public	600,00
Location de minibus	1 375,00	Partenariat Virgin Radio	600,00
Tee-shirt	163,25	Partenariat Boulangerie Seuriac	120,00
Services extérieurs		Partenariat Salsapelpa	50,00
Location palais des Congrès	8 879,10	Partenariat ADA - minibus	825,00
Traiteur	2 140,95	Partenariat Inda House Prod	800,00
Déjeuner candidats	800,00		
Cocktail clôture	200,00	Subvention accordées	
Petit déjeuner professionnels	120,00	Conseil Régional de Bourgogne	3 500,00
Soirée de clôture	100,00	Conseil Général de la Côte d'Or	3 500,00
		Le Grand Dijon	3 500,00
TOTAL	22 459,64	TOTAL	22 459,64

Vu l'avis du Bureau et de la Commission

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le principe du versement d'une subvention de 3 500 € à l'association d'étudiants "Les Négociales"
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire au bon déroulement de cette opération
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget en cours

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

23 FEV, 2009



Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

40, avenue de la République
COMMUNE DE
DE
L'AGGLOMÉRATION
DIJONNAISE
Pierre PRIBETICH

Publié le **20 FEV. 2009**
Déposé en Préfecture le